



Procédure de passerelle CUA3/Grade Arbitre

Fédération Française de Badminton

- Détenir un CUA3 badminton délivré au maximum 1 an avant la date de la demande,
- Être licencié à la FFBaD lors de la saison en cours de la demande,
- Envoyer par mail le CUA3, son numéro de licence et sa date de naissance à l'adresse suivante : formation.ot@ffbad.org
- Après réception et vérification des éléments, en lien avec le retour de la Commission Mixte Nationale FFSU/FFBaD, le grade est saisi dans Poona par la FFBaD,
- Une fois saisi dans Poona, le licencié doit contacter sa ligue régionale de badminton pour se faire connaître et l'informer de cette équivalence.